



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

# LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

## QUELQUES REPÈRES

*DREAL Hauts-de-France - Version du 20/12/2021*



\*Crédits photos MTE - Terra Arnaud Bouissou

Ce kit a pour ambition de rassembler des informations permettant de prendre en considération la transition écologique dans la mise en œuvre des contrats de relance et de transition écologique (CRTE).

Il fournit les premiers repères essentiels à l'élaboration d'un CRTE [partie 1]. Puis, il expose les grands objectifs de l'État concernant la transition écologique et solidaire [partie 2]. Enfin, les principaux leviers de financement, dont dépend la réalisation de ces actions, sont présentés en [partie 3]. Le recensement de quelques acteurs socio-économiques mobilisables au cours de l'élaboration des projets de territoire sont listés en [partie 4].

## SOMMAIRE

### **Partie 1 : Les 1<sup>ers</sup> repères pour élaborer un CRTE**

- Circulaire du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique
- Instruction du 8 janvier 2021 relative à la mise en œuvre territorialisée des mesures du plan de relance portées par le ministère de la transition écologique.
- Support de présentation du CRTE
- Pôle interface et contrats territoriaux : liste des chargés de mission référents de l'ANCT
- Liste des correspondants régionaux de l'équipe nationale du Ministère de la transition écologique
- Carte des démarches territoriales de l'État
- Pour aller plus loin

### **Partie 3 : Les principaux leviers financiers et méthodologiques mobilisables dans les CRTE**

- Présentation de la plateforme web Aides-territoires
- Calendrier des Appels à projets du plan de relance
- Présentation du Kit d'animation "Visée 360°" Vision Systémique Et Externalités
- Présentation de la boîte à outils numérique sur l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération

### **Partie 2 : Les grands objectifs de l'État sur la transition écologique**

- Pour une neutralité carbone en 2050 : synthèse de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)
- Pour une réduction à zéro de la perte nette de biodiversité : synthèse du Plan Biodiversité
- Pour une meilleure résilience face au changement climatique : synthèse du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC2)

### **Partie 4 : Les acteurs socio-économiques mobilisables pour accompagner les territoires [EN COURS]**

Liste non exhaustive en cours de réalisation :

- Acteurs pour une économie solidaire (APES)
- Associations locales
- Centre de ressource du développement durable (CERDD)
- Centre de Développement des Eco-entreprises (CD2E)
- Chambre de commerce et d'industrie régionale (CCIR)
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)
- Club Noé